# Théâtre Français de la République. *L’École des Femmes*.

Cette pièce confirma la réputation que Molière s’était acquise par *Les Précieuses ridicules* ; elle acheva de le tirer de la classe des farceurs qui font rire le peuple, pour le placer parmi les poètes philosophes, qui prétendent corriger les hommes en les amusant, et dont le génie influe sur le sort des empires. *L’École des Femmes* essuya de grandes persécutions, mais elle eut encore une plus grande vogue. Tout le sexe, si l’on en excepte quelques précieuses qui ne sont d’aucun sexe, s’empressa d’aller rire aux dépens de ses tyrans domestiques ; et, par esprit de corps, se fit un devoir de défendre une pièce qui défendait la liberté des femmes.

On joue encore de temps en temps *L’École des Femmes*, par égard pour le nom de Molière ; mais les changements survenus dans nos mœurs, le grand progrès de nos lumières ont proscrit le ridicule attaqué dans cette pièce. *L’École des Femmes* est, comme le roman de *don Quichotte*, un chef-d’œuvre de comique, sur un travers qui n’existe plus : on ne voit pas aujourd’hui plus de maris despotes que de chevaliers errants ; le préjugé qui attachait l’honneur d’un mari à la vertu de sa femme, est absolument détruit ; la folie d’un homme qui regarde l’infidélité conjugale comme le premier des affronts et le dernier des malheurs, n’est plus au nombre des folies convenues qui circulent librement dans la société. Aujourd’hui toutes les plaisanteries sur le mariage et ses accidents sont ignobles et du plus mauvais ton : le silence est recommandé sur cet article délicat, comme il le fut jadis sur les querelles du jansénisme, pour ne pas troubler la tranquillité publique ; et il eut été à désirer, pour la conservation des mœurs, que jamais la comédie n’eût choisi pour sujet de ses bons mots les rapports et les devoirs qui sont la base de la famille, et qui tiennent de si près à la félicité publique.

Les anciens ne présentaient sur la scène comique que les intrigues des jeunes gens avec des courtisanes ; leurs comédies, moins décentes en apparence, étaient en effet moins pernicieuses pour les mœurs, parce qu’elles s’ébranlaient pas le fondement des vertus domestiques. Les tours d’esprit des femmes, et les fâcheuses aventures des maris, sont la matière de tous nos vieux contes ; ces historiettes n’étaient guère lues que par les hommes ; c’étaient des bouffonneries sans conséquence ; on les regardait comme des jeux d’une imagination qui s’égaie : lorsque nos poètes comiques ont entrepris de transporter ces contes sur le théâtre, ils ont embelli la poésie dramatique, mais ils ont défiguré la morale.

L’état de la femme, en société, est un des objets les plus dignes des regards d’un observateur philosophe ; partout, et même chez les sauvages, on a circonscrit dans certaines bornes ce désir naturel, mais vague, qui attire un sexe vers l’autre. La société n’est pas fondée sur le plaisir, mais sur le bonheur, et le bonheur n’est que le résultat de l’ordre et de l’accomplissement des devoirs mutuels qui lient les membres du corps social. La plus légère atteinte portée à ces devoirs, sous le prétexte du plaisir, est une plaie pour la société. Les passions tendent toujours à désorganiser les institutions ; et les arts dont la nature est d’exciter les passions, sont par là même aussi nuisibles au bonheur qu’ils paraissent favorables aux plaisirs.

La liberté des femmes est presque aussi difficile a définir que celle des républiques. L’égalité des deux sexes est en France une question aussi obscure, aussi métaphysique que l’égalité des citoyens. Dans la plus grande partie du monde, où l’on se pique peu de philosophie et encore moins de galanterie, on a tranché le nœud gordien par la polygamie et par l’esclavage. Dans le nord de l’Europe, la galanterie a érigé les femmes en souveraines, en divinités ; mais leur souveraineté ressemblait à celle du peuple : elle résidait dans la masse entière du sexe ; ce qui n’empêchait pas que chaque femme ne fût soumise à son mari, comme chaque membre du peuple souverain est soumis au magistrat. Ces hommages, ces honneurs publics accordés aux femmes, n’étaient qu’un dédommagement de leur faiblesse et de la sévérité de leurs devoirs.

Molière, doué d’un génie admirable pour son art, ne s’occupa que du soin de faire des comédies plaisantes, et il y réussit parfaitement ; mais il ne fut pas assez réservé, ni même assez philosophe dans le choix des ridicules ; il prit pour objet éternel de ses railleries l’autorité des maris et la foi conjugale, les deux plus fermes appuis des mœurs. C’est une grande sottise, sans doute, à un homme, de s’imaginer qu’une femme ne peut être fidèle que lorsqu’elle est bête ; cette extrême défiance, cette peur extraordinaire d’un accident qui n’est que trop commun, et, pour parler le langage de Molière, *ces visions cornues*, sont un vrai ridicule ; mais il tient de si près aux objets les plus sérieux et les plus importants, qu’il est difficile de l’en séparer ; il vaut mieux alors laisser subsister le ridicule, que de vouloir le corriger par un mal beaucoup plus grand. Arnolphe est assurément un original des plus comiques, lorsqu’il adresse à une jeune fille qu’il veut épouser un sermon extravagant et pédantesque : un mari doit rendre aimable son autorité, et ne pas en faire un épouvantail. Mais cette caricature n’est propre qu’à jeter du ridicule sur les plus sages conseils qu’un mari pourrait donner à sa femme, parce qu’on confond toujours l’abus avec la chose dont on abuse. Lorsque ce burlesque prédicateur dit à Agnès : Songez

Qu’il est aux enfers des chaudières bouillantes,

Où l’on plonge à jamais les femmes mal-vivantes.

……………………………………………………………………..

Et vous irez un jour, vrai partage du diable,

Bouillir dans les enfers, à toute éternité, etc.,

Cette parodie des dogmes religieux, cette bouffonnerie sur la punition de l’adultère, n’est-elle pas propre à inspirer du mépris pour les lois divines et humaines ? Ne pourrait-on pas dire à Molière :

Que sur un tel sujet il ne faut point de jeu ?

*Les Maximes du Mariage* ou *Les Devoirs de la Femme mariée*, qu’Arnolphe fait lire à Agnès, peuvent-elles avoir un autre effet que de jeter du ridicule sur les devoirs les plus respectables, sur la modestie et la retraite qui sont les vertus du sexe ? Toutes ces maximes sont vraies en elles-mêmes, la pratique en est bonne ; il n’y a que la manière dont le tuteur s’y prend pour les inculquer qui soit impertinente et risible, et malheureusement le ridicule du personnage rejaillit sur les maximes.

Quoi de plus indiscret, de plus léger, de plus contraire aux principes de l’ordre social, que ces vers que Molière met dans le bouche de son raisonneur, qui n’est pas alors fort raisonnable ?

Mettez-vous dans l’esprit qu’on peut du cocuage

Se faire en galant homme une plus douce image ;

Que des coups du hasard aucun n’étant garant,

Cet accident de soi doit être indiffèrent ;

Et qu’enfin tout le mal, quoique le monde en glose,

N’est que dans la façon de recevoir la chose.

………………………………………………………………...

………………………………………. Toute l’habileté

Ne va qu’à le savoir tourner du bon côté.

C’est ainsi que La Fontaine a dit :

Quand on le sait, c’est peu de chose ;

Quand on l’ignore, ce n’est rien.

Quoi ! *c’est peu de chose*, *ce n’est rien* de perdre le cœur de sa femme, et de ne pas être père de ses enfants ! Quel est le *galant homme* qui puisse se faire d’un pareil malheur *une douce image* ? Quoi ! l’adultère est de soi *une chose indifférente* ! Et *tout le mal* de la violation de la foi conjugale *n’est que dans la façon de prendre la chose*! Quel peut être le *bon côté* d’un crime qui désorganise la famille, qui la déshonore, qui détruit les plus douces affections sociales, et empoisonne tout le bonheur domestique ? Le plaisir que donnent les meilleures comédies est beaucoup trop cher, si, pour l’acheter, il faut s’exposer à tout le mal que peut produire cette pernicieuse morale. Au reste, le mal est fait, il y a longtemps, et *L’École des Femmes* de Molière est aujourd’hui fort innocente. Elle est médiocrement jouée, parce qu'elle ne fournit point de rôles brillants aux premiers acteurs. Mlle Bourgoin n'a pas la simplicité de la naïveté qui doit caractériser Agnès ; mais sa jeunesse et ses agréments naturels suppléent à ce qui peut lui manquer du côté du jeu et du talent : elle est beaucoup mieux placée dans ces sortes de pièces que dans la tragédie.